



Aux représentant-e-s des médias

Solution tripartite pour assurer l'avenir de la crèche de l'Hôpital neuchâtelois

Un transfert dans la continuité: une solution a été trouvée pour assurer l'avenir de la crèche de l'Hôpital neuchâtelois. L'association « Il était une fois » exploitera dès le 1^{er} janvier prochain cette structure d'accueil de 74 places établie à Neuchâtel. Vingt places seront intégrées au plan d'équipement de la Ville, avec l'intention de les dédier à l'accueil des tout-petits. Tous les contrats de travail des collaboratrices et collaborateurs seront repris.

La direction de l'Hôpital neuchâtelois avait planifié il y a quelques années déjà, dans le cadre de mesures de rationalisation, l'externalisation de ses crèches de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. En partenariat avec une association privée et la Ville de Neuchâtel, une solution permettant d'assurer la continuité de la structure d'accueil établie à l'avenue de Bellevaux, ainsi que la reprise du personnel, vient d'être trouvée. Un accord à trois qui doit également rassurer les familles, les enfants demeurant accueillis dans les mêmes locaux et pris en charge par les mêmes éducatrices et éducateurs.

Accent mis sur les tout-petits

L'association à but non lucratif « Il était une fois », qui gère déjà la structure « Ma crèche sous les étoiles » à Serrières-Peseux, reprendra l'exploitation de la crèche de l'HNE au 1^{er} janvier 2019. De son côté, la Ville de Neuchâtel, par son Service de l'accueil de l'enfance, intégrera 20 des 74 places existantes dans son plan d'équipement, permettant ainsi de s'approcher du taux de couverture de 30% prévu par la loi cantonale sur l'accueil des enfants pour l'âge préscolaire. Elle mettra l'accent sur l'accueil des tout-petits, puisque c'est dans cette catégorie d'âge que le manque de place reste susceptible de retarder la reprise d'activité des parents.

Les contrats de travail des collaboratrices et des collaborateurs de la crèche seront transférés à l'association et maintenus, durant un an, sous le régime de la CCT 21. Le personnel et les syndicats ont d'ores et déjà été informés de ce transfert, tout comme les familles concernées.

Cette solution tripartite est réjouissante à plus d'un titre: la fermeture de la crèche de l'HNE aurait entraîné des difficultés tant sur le plan de l'emploi que du placement des enfants. Pour la Ville de Neuchâtel, le maintien de la structure d'accueil est un élément important dans la poursuite de sa politique d'accueil de l'enfance.

A La Chaux-de-Fonds aussi

L'association « Il était une fois » reprendra également les rênes de la crèche de La Chaux-de-Fonds le 1^{er} janvier prochain. Des discussions sont en cours avec la Ville de La Chaux-de-Fonds pour trouver une solution en matière de subventionnement des places d'accueil. Une décision finale est attendue début octobre.

Neuchâtel, le 27 septembre 2018

Renseignements complémentaires:

Pour la Ville de Neuchâtel : Anne-Françoise Loup, conseillère communale, directrice de l'Education et de la Santé, tél. 032 717 74 02, anne-francoise.loup@ne.ch

Pour l'Hôpital neuchâtelois : Christian Decurnex, directeur logistique, tél. 032 713 30 07

Pour l'association « Il était une fois » : Christine Moreira, présidente, tél. 079 240 28 54